

---

**Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> assemblée publique de la Société de transport de  
Trois-Rivières (STTR) tenue le mercredi 24 janvier 2024 à 19h00**

---

<b>Personnes présentes</b>	M. Michel Byette	Président
	M. Jonathan Bradley	Administrateur
	Mme Karine Descôteaux	Administratrice et représentante des usagers du transport régulier
	M. François Dubois	Administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	M. Pierre Montreuil	Vice-président
	Mme Pascale Alberne-Lahaie	Administratrice
<b>Personne absente</b>	M. Daniel Cournoyer	Administrateur
<b>Personnes Ressources</b>	M. Patrice Dupuis	Directeur général et secrétaire corporatif
	Mme Caroline Cinq-Mars	Directrice des services financiers et trésorière

---

**1. Mot de bienvenue du président**

M. Michel Byette, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre cette 1<sup>re</sup> assemblée publique.

-----

**2. Prise des présences**

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

-----

**3. Déclaration d'intérêt**

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

-----

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

(01-24) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois  
APPUYÉ DE : Mme Pascale Albernhe-Lahaie

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé

ADOPTÉE

-----

**5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 20 décembre 2023**

(02-24) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Karine Descôteaux  
APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 20 décembre 2023 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 20 décembre 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**6. Adoption des comptes à payer**

(03-24) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil  
APPUYÉ DE : M. Jonathan Bradley

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que soient adoptés, tels que déposés, les comptes à payer par chèques et les paiements directs couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2023, pour une somme totale de 1 944 684,00\$.

ADOPTÉE

-----

**7. Adoption du plan de main-d'œuvre 2024**

**(04-24)** CONSIDÉRANT les enjeux et les axes du plan stratégique de la STTR :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil  
APPUYÉ DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil d'administration adopte le plan d'effectifs tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**11. Affaires diverses**

Aucun sujet n'est discuté à ce point de l'ordre du jour.

-----

**12. Période de questions**

**Question 1** (*M. Alexandre Lemerise*)

*Est-ce que la STTR va se doter de nouveaux modes de paiement, comme l'utilisation de la carte de crédit ?*

M. Dupuis explique que les équipements actuellement installés dans les autobus ont une technologie des années 2013-2014. Selon les règles de financement et subvention du gouvernement pour la réalisation de grand projet, la STTR doit garder en fonction ces équipements pendant 15 ans. Malgré ce fait, nous avons débuté nos réflexions pour un prochain changement d'équipement de paiement.

**Question 2** (*M. Alexandre Lemerise*)

*Est-ce que la STTR va apporter des changements à son réseau cette année ?*

Il est effectivement prévu d'apporter des changements et d'améliorer le réseau. Si tout se déroule comme souhaité, les changements seront implantés en septembre 2024.

-----

**13. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée publique aura lieu le mercredi 28 février 2024 19 h.

-----

**14. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉ DE :

M. Jonathan Bradley  
M. Pierre Montreuil

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

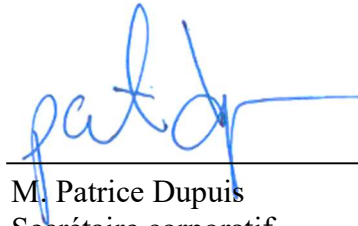
QUE la présente assemblée soit levée à 19 h 15.

ADOPTÉE

-----



M. Michel Byette  
Président



M. Patrice Dupuis  
Secrétaire corporatif